



Communiqué de presse

Mercredi 13 septembre 2023

Développement économique : avec de nombreuses implantations d'entreprises dans ses filières stratégiques, l'EPA Sénart confirme son attractivité durable

Quinze nouvelles entreprises se sont implantées, en 2022, sur le territoire de Sénart, dans l'Agglomération de Grand Paris Sud. Des implantations en cours ou déjà pleinement effectives qui représentent un potentiel de création de près 1900 emplois, auxquelles s'ajoutent des décisions ou des confirmations d'implantations de 30 acteurs économiques de plus, permettant d'envisager la création de plus de 1 300 emplois supplémentaires à terme. Des implantations qui reflètent l'attractivité du site de Sénart, notamment pour l'industrie et les filières médico-sociale et sanitaire ainsi que l'économie sociale et solidaire.



Le parc d'activités du Levant à Lieusaint. © Ludovic Delage

45 nouvelles implantations d'entreprises initiées ou achevées en 2022

« En 2022, ce sont au total 45 entreprises qui, avec l'accompagnement des équipes de l'EPA Sénart, ont initié, poursuivi ou achevé leurs démarches d'implantation sur le territoire sénartais », souligne Ollivier Guilbaud, Directeur général de l'EPA Sénart. « Dans la conjoncture nationale et internationale actuelle, une telle dynamique est un signal positif, qui nous appelle collectivement, avec l'ensemble de nos



Contact presse

Galivel & Associés – Sébastien Matar / Carol Galivel – 01.41.05.02.02 / 06.09.05.48.63 – galivel@galivel.com

partenaires, à poursuivre nos efforts pour renforcer l'attractivité du site de Sénart afin de nous donner tous les moyens de la maintenir durablement ». En effet, outre 7 entreprises ayant débuté la construction d'un site dans le périmètre de l'opération d'intérêt national (OIN) de Sénart, et 8 entreprises ayant ouvert leurs portes l'année passée (représentant, au total, un potentiel estimé de 1 873 créations d'emplois à terme), 20 entreprises exogènes ont en 2022 confirmé leur décision d'implantation en procédant à la signature devant notaire de l'acte de vente de leur futur foncier, tandis que 10 nouvelles entreprises ont, l'an passé, pris la décision de s'implanter à Sénart, matérialisée par la signature d'une promesse de vente. Au global, ces 30 entreprises signataires d'une promesse ou d'un acte de vente représentent 1 354 créations d'emplois potentielles sur les prochaines années. Ajoutées aux 1 873 créations d'emplois potentielles pouvant être associées aux 15 entreprises ayant mis en service une nouvelle implantation sur le territoire de Sénart en 2022 ou débuté ou poursuivi la construction d'un nouveau site, ce sont quelques 3 227 nouveaux emplois qui pourraient, à l'horizon de quelques années, être créés sur le territoire sénartais grâce à ces 45 projets.

Une dynamique d'implantations soutenue depuis 5 ans



Les équipes de Brasserie Parisis, qui s'installent cette année sur l'Ecopôle de Sénart © Brasserie Parisis

« Cette dynamique globale sur l'année écoulée est à considérer dans la perspective des 5 dernières années de la vie économique de notre territoire, notamment marquée par 2 temps forts : la labellisation de l'OIN Sénart comme Territoire d'Industrie, au sein du territoire Evry-Corbeil-Villaroche, mais aussi l'intégration de 2 sites sénartais à la liste de 66 sites clés en main immédiatement prêts à accueillir des activités industrielles stratégiques, en juillet 2020 » complète Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe de l'EPA Sénart. *« Ces deux séquences ont contribué à renforcer, au niveau national mais aussi international, la visibilité et la légitimité du positionnement du site de Sénart comme un territoire extrêmement engagé et volontariste pour l'accueil d'activités industrielles innovantes, offrant une pluralité de solutions d'implantation de haut niveau, disponibles dans des délais en phase avec les contraintes des acteurs économiques ».*

Ainsi, depuis 2018, le territoire de Sénart a enregistré la livraison ou la mise en chantier de 46 nouveaux sites, pour un potentiel total de 3 646 créations d'emploi. Ces implantations concernent notamment 2 filières stratégiques pour l'OIN : l'industrie, et la filière médicosociale-sanitaire et ESS.

La **filière industrielle**, en particulier, a été renforcée par l'implantation de 10 sites au cours des 5 dernières années, par des acteurs de toutes tailles et de tous profils, du leader mondial de la plasturgie Iris Ohyama, qui a inauguré en juin 2019 le siège de ses activités européennes au sein d'un site de production de 65 000 m² sur le parc d'activités du Levant, à Lieusaint (77), au brasseur Brasserie Parisis, qui relocalise cette année ses activités au sein d'un nouveau site à haute performance



Contact presse

Galivel & Associés – Sébastien Matar / Carol Galivel – 01.41.05.02.02 / 06.09.05.48.63 – galivel@galivel.com

environnementale de 2 000 m², au cœur de l'Ecopôle de Sénart à Combs-la-Ville (77), parc d'activités dédié aux écoactivités et aux entreprises aux pratiques environnementales vertueuses. Des implantations variées, fortes d'un potentiel total de 478 créations d'emplois à terme.

L'OIN de Sénart a ainsi récemment accueilli le spécialiste des générateurs de gaz F-DGSi, et le brasseur artisanal Brasserie Parisis.

Créée en 2006 et historiquement implantée en Essonne, **F-DGSi** a acquis l'an dernier un foncier de 3 444 m² pour y réaliser un bâtiment de 1 500 m² sur le parc du Charme, situé sur l'Ecopôle de Sénart à Combs-la-Ville (77). L'entreprise a débuté au premier semestre 2023 ses activités dans ce nouveau site, où sont désormais regroupés son siège social, son activité de production et son centre de R&D. Fondée par Fabienne Palgé (ingénieur chimiste), F-DGSi qui emploie une vingtaine de personnes, est une référence française et internationale dans la conception, la fabrication en France et l'assistance technique de générateurs de gaz (azote, hydrogène, air) à partir de la filtration de l'air ambiant. Forte de plus de 20 000 clients, elle est présente sur tous les continents, notamment en Europe, Chine, Inde, Moyen-Orient, Russie, Afrique du Sud et Amérique du Sud. Ces générateurs de gaz permettent une forte diminution de la surconsommation de bouteilles de gaz (économie d'énergie, réduction importante du bilan carbone), tout en supprimant l'ensemble des désagréments propres à leur usage en assurant une sécurité, un confort, une fiabilité et une sécurité d'utilisation optimales, pour un coût économique plus faible. Cette technologie de rupture trouve de nombreuses applications dans le domaine médical et de la recherche.

Brasserie Parisis, filiale du groupe NewBeers, a débuté fin 2022 la construction d'un nouveau site sur l'Ecopôle de Sénart, avec pour objectif à terme, de multiplier sa production par six. Anciennement implantée à Epinay-sous-Sénart, la Brasserie Parisis a acquis un foncier de 5 511 m² à Combs-la-Ville, sur les Portes de Sénart au cœur de l'Ecopôle, pour y réaliser un bâtiment de 2 000 m². En fort développement depuis 2021, la Brasserie Parisis a souhaité quitter son ancien site de 600 m², pour cette nouvelle implantation dans un environnement paysager de haute qualité. Recouvert de panneaux solaires, ce nouveau site permettra à Parisis d'augmenter sa capacité de production à 20 000 hectolitres, et d'internaliser sa logistique. La Brasserie Parisis emploie 5 salariés et prévoit de créer une dizaine d'emplois sous quelques années pour suivre la montée en charge de sa production.

La **filière médico-sociale, sanitaire et ESS**, avec 12 sites livrés ou en construction et un potentiel de créations d'emplois estimé à 1 018 unités dans les prochaines années, s'affirme comme un secteur en très forte croissance sur le territoire. Figure de proue de cette filière, le futur centre de balnéothérapie Calicéo, dont l'ouverture est prévue pour le 4^{ème} trimestre 2023 : sur 2 200 m², au cœur du Carré Sénart (distingué, en 2022, comme la zone commerciale périphérique ayant enregistré la plus forte progression annuelle de sa fréquentation avec + 45%, pour atteindre 27 millions de visiteurs*), ce nouveau centre devrait permettre la création d'une quarantaine d'emplois sur le territoire sénartais.

** Palmarès de l'attractivité des zones commerciales de périphérie 2022, réalisé par MyTraffic*



À propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart :

L'Opération d'Intérêt National de Sénart, territoire de l'agglomération Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, 7 500 entreprises et 45 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de 800 à 1 000 emplois.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'OIN de Sénart. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contacts Presse :

Galivel & Associés – Sébastien Matar • Carol Galivel

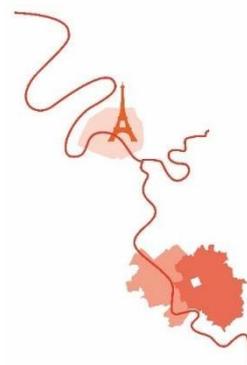
21-23, rue Klock – 92110 Clichy

Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

galivel@galivel.com / www.galivel.com

EPA Sénart – Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement

Tél : 01 64 10 15 39



Contact presse

Galivel & Associés – Sébastien Matar / Carol Galivel – 01.41.05.02.02 / 06.09.05.48.63 – galivel@galivel.com